

REFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE - 29 novembre 2007

Par une dépêche AFP diffusée un dimanche soir, nous avons été informés de la suppression prochaine du Conseil des Prud'hommes de Figeac.

Sans réelle consultation préalable, et contrairement à ce qui a été dit ou écrit, la garde des sceaux, dans un simple esprit comptable, a décidé de la fermeture de cette juridiction de travail d'un bassin d'emploi qui ne cesse de croître – traduction parfaite de la vitalité économique de notre territoire.

En juillet, par une réponse à ma question écrite, Madame DATI évoquait la plus grande transparence quant au résultat de la réforme de la carte judiciaire !!!

Par le maintien de ce conseil des prud'hommes, deux inconvénients majeurs pourraient être évités :

1° - D'une part, l'éloignement géographique et en temps de la juridiction cadurcienne ;

2° - D'autre part, l'existence d'un bassin d'emploi à forte croissance sur le figeacois, et la crainte légitime pour les salariés et employeurs de la suppression de cette juridiction.

Ces éléments ont été rapportés à Madame la Garde des Sceaux, en suggérant parallèlement un rééquilibrage des compétences territoriales des deux conseils de prud'hommes du Lot, à travers un découpage calé sur celui des circonscriptions électorales.

Et dans son discours de Bobigny du 22 juin, la ministre de la justice évoquait, au delà de cette réforme, la volonté du gouvernement de préserver une justice de proximité à l'écoute de tout concitoyen.

Or, que voyons-nous aujourd'hui ? Une réforme qui va à l'encontre de toute politique équitable d'aménagement du territoire, un abandon de nos territoires ruraux, et où les petits arrangements entre amis sont légions.

Retenu ce jeudi 29 novembre à Paris en tant que rapporteur de la proposition de loi socialiste visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages face à la hausse des prix du pétrole et à développer des modes de transport alternatifs, je partage pleinement les revendications des magistrats, des élus, des syndicats et de tous les citoyens présents à ce rassemblement.

Jean LAUNAY